



Le Comité Régional Olympique et Sportif de Mayotte recherche un(e) :  
**Chargé(e) de Mission Formation**

*Le poste (en CDI) est à pourvoir à compter du 27 Aout 2018*

Le(la) chargé(e) de Mission Formation est chargé(e) de mettre en œuvre et de développer les programmes de formation du CROS pour les encadrants sportifs professionnels (Brevets professionnels – BPJEPS APT - principalement).  
Il (Elle) relève du Groupe 4 de la CCNS.

### **Missions Principales :**

#### **- Coordonner et former :**

- Concevoir les formations (dossiers d'habilitations) ;
- Répondre aux appels d'offres (financements) ;
- Gérer, animer et encadrer :
  - Les tests de sélections et les positionnements ;
  - Les heures de formation en centre (stagiaires et intervenants) ;
  - Les heures de formation en entreprise (stagiaires et intervenants) ;
  - Les certifications et Les différents jurys ;
- Renseigner le dossier de bilan/améliorations en fin de chaque formation, ainsi que le bilan pédagogique et financier annuel ;
- Favoriser le travail partenarial avec les partenaires institutionnels et les financeurs.

#### **- Veiller, suivre et formaliser :**

- A la bonne mise en place des aspects réglementaires, administratifs et financiers liés aux formations du CROS et à l'activité d'un centre de formation professionnel pour adultes ;
- A la bonne mise en œuvre de la qualité des formations (respect des engagements « data dock »).

### **Responsabilité, autonomie, technicité :**

#### **- Responsabilité :**

- Il (elle) est responsable de la seule qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées. Il (elle) n'a pas la responsabilité en termes d'encadrement d'autres salariés mais peut être amené à exercer une mission de conseil.

#### **- Autonomie :**

- Il (elle) est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé :
  - Il (elle) est force de proposition dans le cadre des missions qui lui sont données ;
  - Il (elle) organise son activité en fonction des directives du directeur du CROS et dans le cadre de la politique fixée par le CROS et/ou ses partenaires.

- Il (elle) est placé(e) sous l'autorité :
  - Administrative du Président du CROS ;
  - Opérationnelle du directeur du CROS dont il (elle) dépend, qui exerce un contrôle périodique des missions confiées.
- **Technicité :**
  - Il (elle) possède les compétences nécessaires liées à sa fonction de chargé(e) de mission formation, notamment :
    - La capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et culturelle ;
    - La maîtrise de la formation professionnelle pour adultes ;
    - La maîtrise des formations de type BP sports ;
    - La maîtrise des outils informatiques, d'internet et réseaux sociaux ;
    - La connaissance du milieu associatif ;

**Profil :**

- Master 2, BEES 2eme degré ou DES JEPS ;
- Professionnel de la formation initiale et ou continue pour adultes.

**Contrat, Horaires, Rémunération :**

- CDI de 35 heures ;
- Rémunération : à définir en fonction du profil et de l'expérience.

**Lieu de travail :**

- Basé dans le Bureaux du CROS Mayotte, Cavani Mamoudzou.
- Déplacements à prévoir dans les structures et chez les partenaires et sur tout le territoire de Mayotte.

**Candidatures (avant le 16 Aout 2018) :**

- Mr Madi VITA - Président du CROS Mayotte
  - [MAYOTTE@FRANCEOLYMPIQUE.COM](mailto:MAYOTTE@FRANCEOLYMPIQUE.COM)

**Renseignements :**

- Mr Philippe LEMOINE - directeur du CROS
  - 0649763634 / [PHILIPPELEMOINE@FRANCEOLYMPIQUE.COM](mailto:PHILIPPELEMOINE@FRANCEOLYMPIQUE.COM)